

665 148, PYRENNÉES ORIENTALES: 1876.

Pyrénées Orientales

Classé



Archives
n^o 5-10

Carton



Archives
du Sénat

Elections de 1876

Procès-verbal des opérations.

Liste des électeurs sénatoriaux

Tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants.

Listes d'émargements (2 bureaux)

A. Feuilles de renouvellement de scrutin

Elections de 1877.

P. Massot, en remplacement de M. Pierre-Lefranc.

(EXÉCUTION DES LOIS DES 24 FÉVRIER ET 2 AOÛT 1875.)



PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni, le 30 janvier 1876,
à Perpignan, pour élire deux sénateurs.

(1) Nom et prénoms du président
du collège. — Président ou vice-pré-
sident ou juge le plus ancien.

L'an mil huit cent soixante-seize, le trente du mois de janvier, nous⁽¹⁾ *Leon Picaud, Président*

du tribunal de première instance de *Perpignan*, nous sommes
rendu dans la salle d' *audiences du palais de justice*, à *Perpignan*,
local désigné pour la réunion du collège électoral chargé d'élire les sénateurs attribués
au département des *Pyrénées Orientales* par l'article 2 de la loi constitutionnelle
du 24 février 1875.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été
immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les
deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. *Négrier Jean* (*propriétaire*), né le *21 juillet 1808*
M. *Beret Casimir* (*propriétaire*), né le *19 Mars 1811*.
M. *Mourie Joseph* (*Médecin*), né le *21 Janvier 1819*
M. *Gouzy Antoine* (*propriétaire*), né le *1^{er} Juin 1849*

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. *Dupuis Charles*
(*restaurateur*), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1° Le texte de la loi constitutionnelle du 24 février 1875, relative à l'organisation
du Sénat;

2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875 sur l'élection des sénateurs;

3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode
de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux,
ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;

4° Le texte de la loi du 30 décembre 1875 fixant l'époque des élections sénatoriales;

5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;

6° La circulaire ministérielle du 19 janvier 1876;

7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé
en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de
l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en *Deux* sections de vote, de la manière suivante (1) :

1 ^{re} Section, de la lettre	<i>a</i>	à la lettre	<i>K</i>	—	<i>K</i>	136	électeurs.
2 ^e Section,	—	<i>L</i>	—	<i>Z</i>	—	144	—
3 ^e Section,	—		—		—		—
4 ^e Section,	—		—		—		—
5 ^e Section,	—		—		—		—
6 ^e Section,	—		—		—		—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 ^{re} SECTION.	} Président.	M. (2) <i>Torné Jean</i>
		M. <i>Crie Jean</i>
		M. <i>Simon Antoine</i>
		M. <i>Belles Henri</i>
2 ^e SECTION.	} Scrutateurs.	M. <i>Gondre Emmanuel</i>
		M. <i>Romeu Jean Baptiste</i>
		M. <i>Kopp Auguste</i>
		M. <i>Bocarmy Honoré</i>
3 ^e SECTION.	} M.	M. <i>Quiber Edouard</i>
		M. <i>Belles Jean</i>
		M.
		M.
4 ^e SECTION.	} M.	M.
		M.
		M.
		M.
5 ^e SECTION.	} M.	M.
		M.
		M.
		M.

6 ^e SECTION	}	Président	M.	
		}	}	M.
				M.
				M.
				M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire pour le département est de *Deux*, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leurs bulletins préparés en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre ⁽¹⁾.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de section.

Les bureaux de section n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de section, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté en toutes lettres le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} section.....	136	136	"	"
2 ^e <i>idem</i>	141	141	"	"
3 ^e <i>idem</i>				
4 ^e <i>idem</i>				
5 ^e <i>idem</i>				
6 ^e <i>idem</i>				
TOTAUX.....	277	277	"	"

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux sections qui les avaient reçus et qui en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À									
				M. Obago Emmanuel	M. Séfranc René	M. Durand Julien	M. Lagrenie Charles	M. Sibalo	M. de Gelsen	M.	M.	M.	M.
1 ^{re} section.....	136	136	"	80	79	84	86						
2 ^e idem.....	141	140	1	80	76	64	62	1	1				
3 ^e idem.....													
4 ^e idem.....													
5 ^e idem.....													
6 ^e idem.....													
TOTAUX.....	247	276	1	160	155	121	118	1	1				

Les listes de pointage arrêtées et signées par le Président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le président du collège a fait brûler les bulletins non contestés après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et a arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits.....	277
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....	277
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....	277

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾..... align="right">277

A DÉDUIRE : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître ⁽²⁾..... align="right">"

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés. align="right">277

MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾..... align="right">139

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu⁽¹⁾

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. Arago Emmanuel	Cent soixante	160
M. Lefranc Pierre	Cent cinquante cinq	155
M. Durand Justin	Cent vingt un	121
M. Lazermé Charles	Cent dix huit	118
M. de L'Isle	Un	1
M. de Gelcen	Un	1
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.
Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, tout ce qui suit jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12) devra être supprimé.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

M⁽³⁾ Arago Emmanuel et M. Lefranc Pierre
ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue ont été proclamés sénateurs.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le Bureau décide que le bulletin portant en caractères imprimés les mots Emmanuel Arago et au dessous de ce nom recouvert d'une langue de papier collé sur laquelle se lit au-dessous le prénom de Justin sera compté pour M. Emmanuel Arago seul.
L'illégalité du mot qui suit celui de Justin a déterminé la décision du Bureau dont tous les membres ont signé et par lequel le dit bulletin est ordonné qu'il soit annexé au procès-verbal.

De p. marcy
Dumuis
Benet
Moire
Courjume
Cheruy

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée qui s'est séparée à heures.

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

2^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus ⁽¹⁾

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à quatre heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} section.....				
2 ^e idem.....				
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
TOTAUX.....	1	0	0	0

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 ^{re} section.....																				
2 ^e idem.....																				
3 ^e idem.....																				
4 ^e idem.....																				
5 ^e idem.....																				
6 ^e idem.....																				
TOTAUX.....																				

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾.....

A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître ⁽²⁾.....

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.....

MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾.....

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre de votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classifier les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. (3)
ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue
été proclamé sénateur .

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à six heures et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président,

Le Secrétaire,

Les Membres du bureau,

3^E TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à six heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus (1).

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés il en serait fait mention ci.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à huit heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} section.....				
2 ^e idem.....				
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
TOTAUX.....				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETTINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETTINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETTINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 ^{re} section.....																				
2 ^e idem.....																				
3 ^e idem.....																				
4 ^e idem.....																				
5 ^e idem.....																				
6 ^e idem.....																				
TOTAUX.....																				

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....
 Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements...
 Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Ont obtenu :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS (1).	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3)
 ayant obtenu la pluralité des voix été proclamé sénateur .

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, la présent procès-verbal a été clos à *une* heures ^{1/2} après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875.

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

Sous les n°s 3 à 6, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés avec le duplicata du procès-verbal au secrétariat de la préfecture.

Sous les n°s 7 à 10, les feuilles de pointage.

Sous les n°s 11 à —, les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

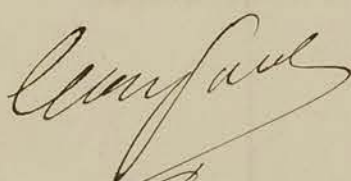
Bulletins blancs.....	4	}	1
Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante..	1		
Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.	4		
Bulletins sur papier non blanc.....	"	}	
Bulletins portant des signes extérieurs.....	"		
Bulletins divers.....	"		


Enfin, sous les n°s — à —, les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

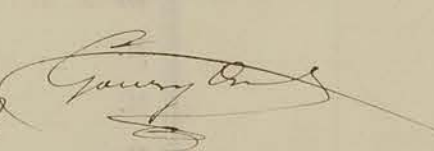
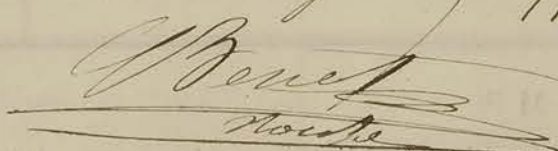
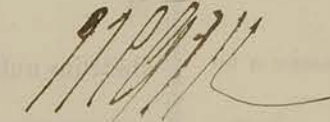
Le Président :

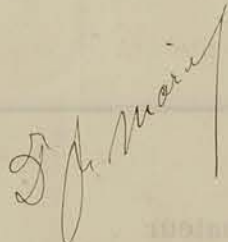
Les Membres du bureau :

Le Secrétaire :

Le Président : 

Le Secrétaire : 

Les Membres du bureau : 



Signature on the left: 

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
A				
1	Acezat (Léon)	Délégué de Brouilla	Radondy (Martin)	73 ans
2	Alary (Léon)	is de Louanyas	Nicolau (Jacques)	37 ans
3	Aldrey (Jean)	is de Palatra	Salvat (Ambroise)	57 ans
4	Arago (Emmanuel)	Député	"	"
5	Arpajou (Jean)	délégué de St Jean	Frite (Pierre)	55 ans
6	Ausseil (Joseph)	is de St Colomb ^{Pl. de Cors}	Nogues (Martin)	30 ans.



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
B.				
7	Bachis (Pierre)	délégué de St-Cyprien	Bouche (Dominique)	27 ans
8	Bagnas (Pierre)	suppléant de St-Pierre	Murrucci (Pierre)	18 ans voir à divers
9	Baixis (Félic)	délégué de Llauro <small>des forcats</small>	Marill (Michel)	39 ans
10	Baillette (Achille)	is de Planèzes	Bascou (Léopold)	28 ans
11	Barjan (Jean-Bapt)	Conseiller d'arrond ^t	"	58 ans
12	Barnole (Joseph)	is	"	36 ans
13	Baron Castany (Jean)	délégué de Lalses	Tons (Félic) Castany	36 ans
14	Barrant (B ^{te})	is de Cassagnes	Montégut (Félic)	39 ans
15	Basso (Pierre)	is de Planès	Bénizet Hyacinthe	42 ans
16	Barrière (Jacques)	is de Latour bas <small>Elne</small>	Crémadeils (Em ^e)	36 ans
17	Bassida (Jacques)	is de Nahuja	Petit (Jean)	36 ans
18	Bataille (Jean)	is de Fontcabonne	Brunet (Jean)	31 ans
19	Battle	Conseiller général	"	66 ans
20	Battle (Justin)	délégué de Bompas	Vidal (Gérôme)	41 ans
21	Belieu (Henri)	is de Port-Tender	Peroneille (Vincent)	67 ans
22	Binet (Casimir)	Conseiller général	"	64 ans
23	Berdaguer (Em ^e)	délégué de Corsany	Delclos (Courlant)	36 ans
24	Berjoan (Martin)	is de Lahorre	Melchior (Gaudérique)	40 ans
25	Bès (Saturnin)	is de Montedouca	Rière (Honoré)	30 ans
26	Besombes (Jules)	is de St-Laurent de la <small>Sabranque</small>	Baïscas (André)	49 ans
27	Besse (Michel)	is d'Elne	Francis (Joseph)	68 ans
28	Billès (Henri)	is de Pèzilla la <small>Rivière</small>	Billès Fontane (J ^{os})	32 ans
29	Billès (Jean)	is de St-Jelvi d'amont	Karty (Joseph)	26 ans
30	Blanque (Joseph)	is d'Eyne	Domene (Jean)	30 ans

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
B (Suite)				
31	Bocamy (Honoré)	Conseiller d'arrondissement	"	35 ans
32	Boix (de) (Eugène)	délégué de Latour-de-France	Cayrol (Justin)	67 ans
33	Bolix (Eugène)	Conseiller Général	"	67 ans
34	Bonet (Louis)	délégué d'Escaro	Botet (Emmanuel)	46 ans
35	Bournet (Bapt)	is de Traillou	Cambillau (Joseph)	42 ans
36	Bouscat (Jean)	is de Corbière	Brial (Saturnin)	33 ans
37	Boyer (Martin)	is de Campousy	Pezilla (Jean), fils	26 ans
38	Brial-Parahy	is de Camélas	Liuro (Pierre)	36 ans
39	Brutus-Gauzy (Jean)	is de St-Julien - d'Arail	Coumes (Jean)	47 ans
40	Buscail (Jean)	is de Dorces	Arnaud (Sauveur)	43 ans

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
C.				
41	Calbardure (J ^{ph})	délégué de St Estève	Liqué (Comé)	62 ans
42	Calcine (Joseph)	id de l'Écluse	Marill (Abdon)	53 ans
43	Calvet (Jean)	id de St Arnac	Ramand Jean (Pierre)	48 ans
44	Calvet (Pierre)	id de St Martin	"	36 ans
45	Camo (Jean)	Conseiller d'arrond	"	29 ans
46	Canals (Dominique)	délégué du Soler	Carrière-Passama	47 j
47	Cantié (Benjamin)	is de Masset	Pacull (Comé)	33 ans
48	Carbonneil (Auguste)	id de Collioure	Péronelle (Jean)	46 ar
49	Carbonneil (Jean)	id. d'Ortaffa	Granié (Jacques)	47 ans
50	Carol (Auguste)	Conseiller d'arrond	"	51 ans
51	Cassuly (Jean)	délégué des Masos	Salvat (Joseph)	43 ans
52	Catla (Pierre)	Conseiller d'arrond	"	50 j
53	Cazes (Michel)	délégué de Casteil	Pedeil (Jean)	36 ans
54	Chevanettes (Louis)	is de Cases de Pene	Athiel (Seunen)	46 ans
55	Clottes Gaspard (Jacques)	is de Casefabre	Sagelody (Vicent)	32 j
56	Colomer (Jean)	Conseiller d'arrond	"	49 j
57	Coronat (Michel)	suppléant de Villalongue la Salanque	"	38 ar voir à dire
58	Cortade (Jean)	Conseiller d'arrond	"	46 j
59	Costa (Jean)	délégué de Coustouges	Ayax (André)	41 ans
60	Coste (André)	id de Cordères	Madern (J ^{ph})	37 ans
61	Cot (Joseph)	is d'Angoustrins	Carrière (Mariano)	44 j
62	Cot (Bonaventure)	id de Bourgmadame	Marengé (Guil ^m)	39 j
63	Cruzet (Jacques)	id de Montalba	Cruzet (Joseph)	55 ans
64	Cutzach (Jean)	id de Palau-vel- Tidre	Matignon (Philippe)	43 ans

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
D				
65	Dalbie's (Victor)	délégué de Cornilla (Trades)	Broc (Félic)	36 ans
66	Dalou (Pierre)	id de Lansac	Jouret (Jean)	39 ans
67	Deit (Jules)	Conseiller d'arrond ^t	"	39 ans
68	Delcasso (Jean)	délégué de Lansac	Blazy (Pierre)	29 ans
69	Delcasso (J ^h)	id de Ryer	Page's (Jacques)	51 ans
70	Delclos (Philippe)	Conseiller d'arrond ^t	"	61 ans
71	Deloncle (Joseph)	délégué de Calce	Sol Jambert (Vincent)	49 ans
72	Descossy (Vincent)	id de Canohis	Boyer (Berthelemy)	42 ans
73	Deville (André)	is de Montnes	Lacour (Pierre)	50 ans
74	Doutres (Lauréat)	is de Montauriol	Monié (Pierre)	53 ans
75	Duffaut (François)	is de Terrats	Blanic (Joseph)	40 ans
76	Durand (B ^{is})	id de St Nazaire	Cambres (Jean)	69 ans
77	Durand (Jacques)	Conseiller d'arrond ^t	"	56 ans
78	Durand (Gaspard)	délégué d'Alénça	Fabre (André)	54 ans
79	Durand (Laurent)	is de Chéza	Soler Foxonet	54 ans
80	Duron Kilar (J ^h)	is de Claira	Kanalt Joseph	54 ans
81	Dupin (Charles)	Conseiller d'arrond ^t	"	49 ans

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
E				
82	Escanyé (Frédéric)	Conseiller général		49 ans
83	Escarguel (Joseph)	Député		59 ans
84	Espinet (Antoine)	délégué de Vingrau	Sarda (Simon)	41 ans
85	Estève (Balthazar)	délégué de Rasquères	Climent (Michel)	79 ans

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
F				
86	Jabre (Etienne)	délégué de Montescot	Pérony (Martin)	39 ans
87	Jarines (Achille)	Conseiller général	"	51 ans
88	Jarines Bobo	id d'arrond.	"	47 ans
89	Jarines (Joseph)	id id	"	33 ans
90	Jillol (Jean Fern)	délégué de Vira	Cassany (Michel)	63 ans
91	Ramand (Jacques)	id de Puignanes	Fidal (Pierre)	48 ans.
92	Jarines (Joseph)	id de Puignanes	"	voir à divers
93	Jorné (Jean)	délégué d'Amélie-les Bains	Lubert (Lugère)	46 ans
94	Fort (Fern) fils	id de Calcebolère	Fort (Jean)	32 ans
95	Foxonet (François)	id de Via	Mali's (Napuléon)	62 ans
96	Fourcade (Michel)	id de Céret	Guitard (Jacques)	44 ans
97	Fruitet (Pierre)	id de Conat	Assens (Etienne)	39 ans
98	Fruitet (Simon)	id de Sardinya	Catala (André)	31 ans

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
G.				
99	Galangau (Joseph)	délégué d'iles-plates	Boix (Jules)	32 ans.
100	Galangau (Jean)	id de Montferrier	Tiquères (Jean) Péricot	31 ans
101	Galiay (B ^{is})	id de Clara Codalet	Joly (Joseph)	64 ans
102	Gandou (Justin)	is de Feilluns	Gandou Jean Jean	37 ans
103	Garcerie (Pierre)	id de St-Laurent	Denamiel (J ^{is})	"
104	Garreta	Conseiller général Cerdain	"	"
105	Garreta (Michel)	délégué de Porta	Olive Jean, Pay	52 j
106	Garrigou (Jean)	délégué de	"	"
107	Garrigue (Julien)	délégué de Glorianes	Garrigue Jean Laguerre	46 ans
108	Garrigue (Joseph)	id de Rigarda	Paulo (Joseph)	38 j
109	Gary (Etienne)	Conseiller d'arrond ^t	"	30 j
110	Gaspard (Jean)	délégué de St-Jean Lasselle	Baillard (J ^{is})	47 ans
111	Gateu (Jean)	id de Caramany	Sobrazès (Pierre)	48 ans.
112	Gendre (Emmanuel)	id de Cornicilla la Rivière	Borreil (Jean)	51 ans.
113	Giral (César)	Conseiller d'arrond ^t	"	49 j
114	Giral (Joseph)	délégué de Tolstres	Conte (J ^{is})	53 ans
115	Gouzy (Antoine)	is de Millas	Varach (J ^{is})	46 ans
116	Goze (Côme)	is de la Lagonne	Corrieu (Ant ^m)	43 j
117	Graule (Augustin)	is de Finestret	Laix (Joseph)	77 j
118	Grieu (Antoine) Fauré fils	is de Crivillach	Fillol (Jacques)	50 ans
119	Grieu (Benoit)	is de Pézilla (Tourna)	Larrieu (Ant ^m)	38 ans
120	Grieu (Jean) fils	is de Carrérach	Casenove Paul	39 j
121	Gros (Jacques) Martial	id d'Estavas	Besombes (Paul)	50 ans
122	Guillemat (J ^{is}) fils	id de Bompuls deh. après	Massota (ami)	37 ans.
123	Guillo (Bonaventur)	is de Clara	Mir (Ant ^m)	61 ans
124	Guiter (Edouard)	is de Perpignan	Rolland (Edouard)	54 ans.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
H				
125	Lim ^{III} (Amand)	délégué de Villefranche	Journol (Dominique)	26 ans.
126	Loms (Joseph)	id de Caillet	Emmerich (Sébastien)	68 ans
127	Lortala (Barthélemy)	id de St. Paul	Lobrazès (Paul)	43 ans

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
128	Ezern (Joseph)	I. délégué de Marquixans	Brandoly (Simon)	52 ans

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
J				
129	Jaubert de Passa	délégué de Villemaugué	Giralt (François)	64 ans
130	Jaulent (Joseph)	id de Fuzols	Jaulent (Julien)	33 ans
131	Jaupart-Farines Pierre	id d'Espira-de- l'Agly	Grabillan (Benoît)	62 ans
132	Jonguères Joseph	id de Cornéilla- del-Vercol	Jonguères (François)	33 ans
133	Joué (Benoît)	id d'Opaul	Carrière Jacques	40 ans
134	Julia (Joseph) notaire à Nîmes	Conseiller général		36 ans
135	Justafé Jules (Clément)	délégué de Las-Illes	Justafé Guisquet (Pierre)	46 ans

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
L .				
137	Labau (Etienne)	délégué de Corbère - les Cabanes	Capdellaire (Frédéric)	31 ans
138	Lafage (Prosper)	id de Maury	Nèges (Pierre)	41 ans
139	Lafont (Jean)	id d'Arboussols	Sales (Vincent)	33 j
140	Lefranc (Pierre)	Député	"	67 j
141	Labour (Henri)	délégué de St-Nauph	Sobraquès (Aurélien)	61 ans
142	Lanas (Pierre)	id d'Ur	Tergès (Barthélemy)	65 j
143	Lense (Etienne)	id de Terralouque	Poncet (Aurélien)	54 ans
144	Lense (Jean)	id de St-Michel	Catala (Jean)	31 j
145	Lorens (Paul)	id de Thues ^{de Lottes} entre Vails	Basso (Jean)	31 ans

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
M.				
146	Mali' Lатар (J ^m)	Suppléant de Prud	"	48 ans
147	Manalt (Joseph)	délégué de Canavilles	Carrière (Baptiste)	63 ans
148	Marie (Joseph)	Conseiller d'arrond ^t	"	53 53 ans
149	Margail (J ^m B ^e)	délégué d'Olte	Paris (Jacques)	48 ans
150	Marrot (Raymond)	id de Fontpédrouse	Rouquet (Raymond)	57 ans
151	Martre (Emmanuel)	id de St Marie	Lixceire (Eugène)	31 ans
152	Massia (de) (Edouard)	id de Molitg	Berjouan (F ^{ois})	55 ans
153	Massia (de) (F ^{ois})	id de Campôme	Terre (Nicolas)	78 ans
154	Massina (Abdon)	id d'Oms	Coste (Lauré)	54 ans
155	Massot (Justin)	Conseiller général	"	45 ans
156	Massot (Paul)	id	"	73 ans
157	Massot (Sybestre)	délégué du Perthus	Massina (François)	56 ans
158	Merlat (Pierre)	Conseiller d'arrond ^t	"	49 ans
159	Mérou (Etienne)	délégué de Fenouillet	Mérou Benjamin	50 ans
160	Mérou (Romain)	id de Rabouillet	Commenge (Em ^d)	41 ans
161	Mir (Pierre)	id d'Odello	Perarnaud (David)	54 ans
162	Mirapeix (Joseph)	id de Riunquie	Peix (Joseph)	66 ans
163	Mirepeix (Michel)	id de Maureilla	Karill Macabie (Jean)	58 ans
164	Modat-Roca (Jean)	id de Thuir	Modat Barnides (J ^m)	"
165	Moliner-Maurice (Lé ^{andre})	id de Baixas	Jachim (J ^m)	53 ans
166	Molins (Joseph)	id de Laroque	Casadamont (Pierre)	51 ans
167	Molins (Sébastien) dit Compagnet	Suppléant de Joch	"	48 ans
168	Montella (B ^e)	délégué de St-Léocade	Aris (Pierre)	63 ans
169	Morat (Etienne)	id de Baho	Garsau (Jean)	51 ans

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
M (Suite)				
170	Morer (Sébastien)	délégué de Tuilla	Bergès (Joseph)	39 ans
171	Mourie (Léandre)	id du Boulou	Manquine (Adolphe)	49 ans

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
N.				
172	Négric' Jean	délégué de Vinca	Bertrand (Sébastien)	70 ans
173	Nicolau (Joseph)	Conseiller d'arrond	"	46 ans
174	Noëll (Vincent)	délégué de La Bastie	Baurin Michel fils	32 ans

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
P.				
175	Padaillé Bocamy	délégué d'Argelés	Payre (Jacques)	53 ans
176	Pallaris (Gustave)	Conseiller général	"	49 ans
177	Palmade (Jean)	délégué du Vivier	Jouret (Bertrand)	67 ans
178	Paillet (Pierre)	is d'Estoges	Luig (Joseph)	40 ans
179	Paillet (Joseph)	is d'Espira (Vivier)	Mir (Joseph)	48 ans
180	Panabière (Napoléon)	is de Lesquende	Armingaud (Jean)	45 ans
181	Paris (Justin)	Conseiller d'arrond ^t	"	31 ans
182	Paris Cabanet	is	"	58 ans
183	Paris Garazols	is	"	39 ans
184	Pascal (Jean)	suppléant de Puycabaud	"	31 ans
185	Pascal (J ^m)	délégué de St André	Bocamy (Honoré) fl.	41 ans
186	Pastor (Pierre) fils	is de Cabestaug	Laguy Sanjou (B ^e)	51 ans
187	Pastor (Simon)	is de Castelnaud	Bordes (Jean)	34 ans
188	Patau (B ^m)	is de Bolquière	Bolfa (Gilles)	46 ans
189	Pelissier (Pierre) dit Montfort	Suppléant de Fosse	"	31 ans
190	Pesquié (Félic)	délégué de Réal	Seguy (Félic)	46 ans
191	Peyre (Jean)	is de Calmeilles	Roitz (J ^m)	45 ans
192	Picheire (Jacques)	is d'Ér	Giralt (Léon)	29 ans
193	Picon (Alexandre)	is de Cailhar	Sabathier (Pierre)	71 ans
194	Pinet (Auguste) fils	is de Hle	Safite (Raymond)	55 ans
195	Planès (Joseph)	Conseiller général	"	35 ans
196	Planès (Jean)	délégué de Fonques	Carpdet Raynal	62 ans
197	Pons (Félic)	is de Prats	Gène (Joseph)	46 ans
198	Ponsaille (Jean) Ricu	is de Nohidas	Ponsaille (Michel)	39 ans
199	Pouget Pierre	is d'Offija	Pouget (Jean)	48 ans

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
		P (Suite)		
200	Pous Auguste	Conseiller d'arrond ^t	"	42 ans
201	Puig (B ^{re})	Conseiller d'arrond ^t	"	40 ans
202	Puig (J ^m)	délégué d'Estagol	Pigo (Joseph)	67 ans
203	Puig (J ^{cois})	id de Caldegas	Arro (J ^{cois})	59 ans
204	Puig (J ^{cois})	id d'Enveitg	Barrière Etienne	47 ans
205	Puig (Hyacinthe)	id de Cargassonne	Fabre (Thomas)	55 ans
206	Pujol (Etienne)	Conseiller Général	"	38 ans
207	Pujol (Lauront)	délégué de Sérillos	Peyre Germain	78 ans

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
208	Quinta Henri	<p style="text-align: center;">R.</p> délégué de Vivre	Eduardo Justiz	36 ans

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
R .				
209	Ramon (Eugène)	Conseiller Général	"	41 ans
210	Preste (Joseph)	délégué de l'Albère	Carès (Gustave)	47 ans
211	Ribère (François)	id de Boulouges	Brousse (François)	39 ans
212	Ribo (Joseph)	id de Posté	Barnole (Etienn)	58 ans
213	Ricard (Jean)	id de Mantet	Calvet (J ^{ns})	46 ans
214	Rigole (Sauveur)	Suppléant de Ho	"	46 ans
215	Riveill (J ^{ns})	délégué des Angles	Buscail (Léon)	36 ans
216	Rivière (Gabriel)	id de Caudic ^s (de St Paul)	Jourda (Pierre)	47 ans
217	Roche (Charles)	id de Rivesaltes	Lardiu (Joseph)	54 ans
218	Roger (Comès / fils)	id de Carnet	Bartissol (Jean)	39 ans
219	Roger (Raymond)	id de la Charnasse	Cot (Paul)	57 ans
220	Romeu (J ^{ns})	Conseiller Général	"	56 ans
221	Romeu (Félic)	délégué de Ria	Boher (Gardiégu)	47 ans
222	Rossignol (Dominique)	id de Cairas	Julia (Saturnin)	48 ans
223	Roubire (André)	id de Carlis	Gutaré (J ^{ns})	48 ans
224	Rous (Pierre)	id de Calan	Cronyo (Paul)	56 ans
225	Rous (J ^{ns})	id de St Genis	Baretge (J ^{ns} père)	51 ans
226	Rustany (Gilles)	id de Bouleternier	Rebardy (Claude)	52 ans

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
S				
227	Sagola Fiores	délégué de Bonny de France	Bassères Foir	40 ans
228	Sala Simon	" de Escuilla	Cournié jeune	42 ans
229	Saleta Albert	" de St Hippolyte	Calayrac Antoine	42 ans
230	Saleta Sylvestre	" de Rodès	Cixère Boyde j ^{ph}	39 a
231	Salgar Louis	" de Taurinya	Mcarty Louis	44 ans
232	Sangerma Paul	" de Py	Pacouil Martin	31 ans
233	Sans Paul	" de Courniquier	Picheire Joseph	40 ans
234	Santenach Apisde	" de Passa	Lloze Sylvestre	35 ans
235	Sarda Victor	Suppléant de Soumia	"	46 a
236	Sauvy Joseph	délégué de Villeneuve de raho	Raynal Michel	70 ans
237	Serradell Albert	Conseiller Général	"	33 a
238	Sévère Marie alexis	délégué de Mcoutouin	Debatène Antoine	47 ans
239	Simon Antoine	" de Mcpiach	Saly Joseph	13 ans
240	Sirach Arago François	Suppléant de Cantavel	"	47 ans
241	Sire Llech Jean	délégué de Mcoutallos (Lator)	Sacha Antoine	38 ans
242	Sola Michel	" de Bouledamont	Blanc Damien	62 a
243	Solera Carbonneil Michel	" de Melmanga	Serre Saviour	13 a
244	Solera Joseph	" de Baillertany	Aussel Sébastien	27 ans
245	Soutère j ^{ph} Pih	" de Trilla	Delouca Jean	46 ans
246	Surjou Ercan Catalongue	" de Agguatetia	Mcjaville Mathieu Lot	57 ans

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
T				
247	Terrière François	délégué d'Urbanaya	Deixonne Jean	58 ans
248	Thurin Guillaume	d'Orilla	Botet Jpn fils	49 j
249	Tignères Joseph	d'Orilla	Dufaure Thomas	63 ans
250	Tisserre Justin	Conseiller Général	"	?
251	s. Tixador Jn Bte	délégué à grande	Katart Ferdinand	74 ans
252	Correiller Martin	d'Agrenortin	Azais Jean	53 ans
253	Cournet Pierre	d'Alupia	"	58 ans
254	Creascaber Michel	d'Alupia	Delbrutt Pierre	55 ans
255	Eric Jean	Conseiller d'arrond ^t	"	58 j
256	Criller François	Délégué de Ruyon	Llense Elai	64 ans

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
V				
257	Vergès Bonaventure	délégué de Fillols	Sicart Benoît	33 ans
258	Vergès Léon	Conseiller d'arrondissement	"	64 ans
259	Vidal Jean	délégué de Bèlestè	Chaluleu Etienne	32 ans
260	Vidal Sidore	de V. Lus	Batigna Michel	44 ans
261	Vidal Michel	de Correilles	Kaynal Guig ¹⁸⁶¹	41 ans
262	Vigo Jean B ^{te}	de Villelongue ^{de la} monte	Tuichet Jean	51 ans
263	Vilacèque André	de Montlolo	Torga François	32 ans
264	Vilar Léon	de Bagere	Bailla Bonaventure	27 ans
265	Villeneuve Saturnin	de Villeneuve-la-Bl.	Lelprate Guig ¹⁸⁶¹	59 ans
266	Vizern Paul Saraye	de Cresperre	Vizern Paul Germa	36 ans

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
<i>Divers.</i>				
268	Delclos François	délégué du Vernet	Jampy J ^m P ^{te} x	82 ans
269	Rous Stienne	is de Caudis de Mont-Louis	Puig Joseph x	33 j
270	Tondère J ^m P ^{te}	is de Matemale	Claverie Gilles x	42 ans
271	Coste (Côme)	is de Lamanère	Matillo Gêrôme x	61 ans
272	Coderch (Jean, Hub ^{ert})	is de St-Étienne d'Alto	Rous (Michel) x	53 ans
273	Bonavent (Jean Antoine)	is de Sauto	Balaguez Pauvert	43 ans
274	Puig (Bonaventur)	is de' Egar	Vidal J ^m	46 ans
275	Toler (François)	is de Villeneuve de Escalder	Toler (Jean)	35 j
276	Cortade (Joseph)	is de Sallagou	Olive (Joseph)	64 ans
277	Raspaud-Marty (Jean Baptiste)	is de Curieira	Vaysse (Pierre)	84 ans
8	Boure (Gabriel)	délégué de St Pierre de Priest	Bagarie (Pierre)	53 ans
57	Jonguères (François)	is de Villelongue la Salongue	Colonat (Marcel)	35 j
92	Denuclare (François)	is de Palau de Jussieu	Forn (Pierre)	45 j
106	Duran (Thomas)	is de Latour de Carol	Garriga (Augustin)	38 j

DÉPARTEMENT
des Pyrénées Orientales

(EXÉCUTION DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.)

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,
DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de Perpignan</i>					
<i>Canton de Perpignan - Est</i>					
<i>Almya</i>	<i>Durand Gaspard</i>	<i>accepté</i>	<i>Fabre André</i>	<i>accepté</i>	
<i>Calvignas</i>	<i>Fatoro Pierre</i>	<i>✓</i>	<i>Sagun François</i>	<i>accepté</i>	
<i>Candé</i>	<i>Roquet Louis</i>	<i>✓</i>	<i>Bartholomé Jean</i>	<i>✓</i>	
<i>Canohy</i>	<i>Descossu Vincent</i>	<i>✓</i>	<i>Fouquet Louis</i>	<i>accepté</i>	
<i>Cornella del Vercol</i>	<i>Jouqueron J.</i>	<i>✓</i>	<i>Jouqueron François</i>	<i>✓</i>	
<i>Elne</i>	<i>Presse Michel</i>	<i>✓</i>	<i>Gianès J.</i>	<i>accepté</i>	
<i>Laboussas Elne</i>	<i>Barrière Jacques</i>	<i>✓</i>	<i>Cremadès Emmanuel</i>	<i>✓</i>	
<i>Montescot</i>	<i>Fabre (Renée)</i>	<i>✓</i>	<i>Perisou Martin</i>	<i>accepté</i>	
<i>S^t Cyprien</i>	<i>Pachis Pierre</i>	<i>✓</i>	<i>Bouche Dominique</i>	<i>✓</i>	
<i>S^t Nazaire</i>	<i>Durand P.</i>	<i>✓</i>	<i>Cambors Jean</i>	<i>accepté</i>	
<i>Coulouge</i>	<i>Rivière J.</i>	<i>✓</i>	<i>Brousse François</i>	<i>accepté</i>	
<i>Chézy</i>	<i>Durand Laurent</i>	<i>✓</i>	<i>Soler Fosquet</i>	<i>✓</i>	
<i>Villeneuve de la Bado</i>	<i>Taurin J.</i>	<i>✓</i>	<i>Banyal Michel</i>	<i>✓</i>	
<i>Canton de Perpignan - Ouest</i>					
<i>Bado</i>	<i>Morat Etienne</i>	<i>accepté</i>	<i>Garsau Jean</i>	<i>accepté</i>	
<i>Bompas</i>	<i>Ballu (Justin)</i>	<i>✓</i>	<i>Pidal Juime</i>	<i>✓</i>	
<i>Bia</i>	<i>Fosquet François</i>	<i>accepté</i>	<i>Malis Napoleón</i>	<i>accepté</i>	
<i>S^t Estève</i>	<i>Calbardure J.</i>	<i>accepté</i>	<i>Lique Côme</i>	<i>accepté</i>	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
St. Marie	Maestre Emmanuel	accepté	Bisouze Eugène	accepté	
Pisselongue la Salanque	Jonquieris François	;	Marcel Coronat	;	
Pilleneuve la Rivière	Tillenove Salommi	accepté	Dehrat Auguste	accepté	
<i>Cantons Est & Ouest de Perpignan</i>					
Perpignan	Quiter (Edouard)	accepté	Bolland (Edouard)	accepté	
<i>Canton de Latour</i>					
Latour	de Priso Eugène	accepté	Cayrol Justin	accepté	
Prestat	Pidal Jean	;	Chalieu Étienne	;	
Caramany	Cater Jean	;	Sobran Pierre	;	
Cassagne	Barrau Baptiste	;	Montignat François	;	
Estagel	Lucy Joseph	;	Pigo J ^e	;	
Lama	Dalou Pierre	;	Jouret Jean	;	
Montalba	Lrie Léo (Jean)	;	Lacha Antoine	;	
Montner	Deville André	;	Lacour Pierre	;	
Plamerel	Baillat Achille	;	Bancou Raphaël	;	
Basquieris	Espeve Basilhazar	;	Lunecq Michel	;	
Cautavel	Rous (Emile) Curie	refusé	Strach Auguste François	;	
<i>Canton de Millas</i>					
Millas	Gouzu Antoine	accepté	Marach François	accepté	
Corberie	Bouscat Jean	;	Prual (Salommi)	;	
Corberie les Cabans	Labau Étienne	;	Capdellaire Frédéric	;	
Cornella la Rivière	Gendre Emmanuel	accepté	Porréil (Jean)	;	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Le Soler	Danal Dominique	accepté	Carrière François	accepté	
Noellach	Imono (Antoine)	is	Salu Joseph	is	
Rizilla	Peller (Henri)	is	Peller François J ^h	is	
S ^t Felix d'Amont	Peller (Jean)	is	Math (Joseph)	is	
S ^t Felix d'Avail	Peller Jean	is	Courm (Jean)	is	
<i>Canton de Puisseilles.</i>					
Puisseilles	Pocher Charles	accepté	Cardin J ^h	accepté	
Puisseas	Molinier Marcel Louis	}	Jachin J ^h	}	
Calce	Deloncle Joseph		Sol Lambert Vincent		
Case de Linc	Chevanelle Louis		Athiel Lemer		
Claira	Duron Victor J ^h		Manak Joseph		
Espiras de Saque	Jampart Fanni-Louis		Crabillon Bernard		
Opoul	Joué Bernard		Carrière Jacques		
Ferillos	Rujol Laurent		Reuge Emmanuel		
Ferres Portes	Correille Martin		Orais Jean		
Salze	Baron Gaston Jean		Tons François Gaston		
S ^t Hippolyte	Salca Albert		Calayach Antoine		
S ^t Laurent de la Salanque	Bezombes (Julien)		Puisseas (André)		
Correilles	Ridal Michel		Raynal Ougy		
Vingrau	Espinet Antoine		Sarda Simon		
<i>Canton de S^t Paul.</i>					
S ^t Paul	Horkala Barthélemy	accepté	Sabrazzi Paul	accepté	
Amignan	Peasand Martin	is	Vaysse Pierre	is	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Candis	Riviere Gabriel	accepté	Jourda Pierre	accepté	
Fenouillet	Morion Pierre	g	Morion Benjamin		
Fosse	Marsal Alexis	absent	Telister Pierre		
Lesquerde	Ranabiere Napoleon	accepté	Dumengaud Jean		
Maurm	Lafage Prosper		Meyr Pierre		
Trugnan	Flamand Jacques		Fidal Pierre		
S ^t Annae	Cahet Jean		Flamand J ^s Pierre		
S ^t Martin	Cahet Pierre				
Pria	Tillot Jean Francois		Canam Michel		
<i>Canton de Chuir</i>					
Chuir	Moodat Rosa Jean	accepté	Moodat (Pamidi)	accepté	
Bage	Pilar Lion		Ballu (Pamidi)		
Brouilla	Picezat Francois		Badand (Martin)		
Caisas	Possignol Dominique		Julia Salomon		
Camelas	Brial Farabon J ^s		Siuro Pierre		
Casthou	Pastor (Simon)		Bordo Joseph		
Fouquet	Flanis Jean		Capdet Paul		
Laur	Baise Francois		Morill Michel		
Lupia	Boumet Pierre		"		
Orbafa	Carbonnel Jean		Cjranis Jacques		
Passa	Santenach anicle		Goye Sylvie		
Tollu Per	Giral J ^s		Conte Francois		
Tourella	Cigneris J ^s		Dufauri Thomas		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
St Jean La Sulle	Gaspard Jean	accepté	Baillard Fr ^{re}	accepté	
d ^e Colombes	Aussill Joseph	}	Noquis Martin	}	
Cerrak	Duffant Francon	}	Polanic Joseph	}	
Corderie	Costé andré	}	Madern Joseph	}	
Cressere	Pizem Paul Garange	}	Pizem Paul Garange	}	
Crouilla	Salé Simon	}	Lourme Pierre	}	
Pillemolague	Lambert de Lassa	}	Giral Francon	}	
<p>Arrondissement de Céret</p>					
<p>Canton de Céret</p>					
Céret	Fourcade Michel	accepté	Quitard (Jacques)	accepté	
Banyuls des Bains	Guillemat J ^e fils	}	Masson (Antoine)	}	
Calmels	Reyre (Jean)	}	Reyre (J ^e)	}	
Las Illes	Justalpe Soler Omer	}	Justalpe Omer	}	
Le Boulou	Mourie Léandre	}	Mangumie Adolphe	}	
L'Écluse	Calme (Joseph)	}	Maill (Abdon)	}	
Le Ferrous	Massot (Julien)	}	Massina Francon	}	
Montauriol	Doubes Samuël	}	Momi Pierre	}	
Maurillas	Mirapeis Michel	}	Maill. Martel (Jean)	}	
Om	Massina (Abdon)	}	Costé (Samuël)	}	
Reynes	Bulle Francon	}	Luse (Elois)	}	
Ruinogues	Mirapeis (J ^e)	}	Reis (J ^e)	}	
St Jean Pla de Cors	Aysajou (Jean)	}	Fité (Pierre)	}	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Caillet	Lomb (Jh)	accepté	Emmerich Sébastien	accepté	
Pisier	Quintas (Henri)	y	Lisadoro Justin	y	
<i>Canton d'Argelès</i>					
Argelès	Radalle Procann Jean	accepté	Gaurio (Jacques)	accepté	
Banyuls Mer	Lagot (Sidoire)	}	Passerey François	}	
Collioure	Carbomil (Anquet)	}	Leronelle (François)	}	
Lalberie	Poeste Joseph	}	Barrès (Gustave)	}	
Laroque	Molins Joseph	}	Casadamont Pierre	}	
Mont-Basquien	Pès (Sarrasin)	}	Prière Honoré	}	
Palau de Vère	Cutzach François	}	Maignon Philippe	}	
Port Vendre	Prelieu Jean	}	Leronelle (Vincent)	}	
Sorede	Loine Casaguer Jean	}	Frid (Jean)	}	
St André	Pascal Jh	}	Bocann (Honoré) Jh	}	
St Genis	Roux Jh Pès	}	Barthelemy Jh Pès	}	
Villalongue ^{des} _{monts}	Vigo Jh Pès	}	Quichet Jean	}	
<i>Canton d'Orles</i>					
Orles	Galangan Jh ^{basquien}	accepté	Bois (Julien)	accepté	
Amélie les Bains	Fornie Jean	}	Loubert Eugénie	y	
Corsan	Perradaquer Emmanuel	}	Delclos (Constant)	y	
Labastide	Noël (Vincent)	}	Pans Michel Jh	y	
Montalba	Cruzet (Jacques)	}	Cruzet (Joseph)	y	
Montbolo	Pitacèque (André)	}	Farga François	y	
Montferrer	Galangan Jean	}	Figuera Jean-François	y	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Salada	Aldun (Jean)	accepté	Sabat Ambroise	accepté	
St-Marsal	Labour Henri Honoré	}	Solraques Antoine	}	
Canh	Pouloire André	}	Quirard (Joseph)	}	
<i>Canton de Trats de Mollo</i>				accepté	
Trats de Mollo	Coderch (Jean Antoine)	accepté	Thoms Michel		
Couspang	Costa Jean	}	Gnar André	}	
La Manère	Costa Cime	}	Makillo Pierre	}	
Le Lech	Grascas Michel	}	Deltrull Pierre	}	
Serralongue	Lense (Pierre)	}	Poncet André	}	
St-Laurent de Cedans	Garcerie Pierre	}	Denamid (J ^e)	}	
<i>Arrondissement de Trades</i>					
Trades	de Guador (J ^e)	accepté	Sabat (Ferdinand)	accepté	
Compone	de Massia J ^e	}	Terre Nicolas	}	
Castell	Cazes Michel	}	Fidel Jean	}	
Cattlar	Licon Alexandre	}	Sabater Pierre	}	
Clara	Quillo P ^e	}	Mir Antoine	}	
Codalet	Galian P ^e	}	Johu (Joseph)	}	
Conak	Fruitet Pierre	}	Assens (Etienne)	}	
Cornella	Barbier Victor	}	Piroc (François)	}	
Eus	Pidal Sidore	}	Botigna (Michel)	}	
Fillo	Verge (P ^e)	}	Sicart Pierre	}	
Fulla	Mort (Sebastien)	}	Verge (J ^e)	}	
Los Masos	Casalm (François)	}	Salvat J ^e	}	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Molitz	Moussia (Edmond)	accepté	Bojoan Francis	accepté	
Mosses	Cartier Eugène	}	Facull Côme	}	
Nobides	Romauli Jean		Ronsailhé Michel		
Rois	Roman (J ^{re})		Boher Gaudique		
Caurimya	Salgar Louis		Martin Louis		
Urbanya	Serrini Louis		Deisonne Jean		
Vernet	Dellos J ^{re} père		Jampou J ^{re} P ^{re}		
Villefranche	Himes Armand		Fournet Dominique		
<i>Canton de Mont-Louis.</i>					
Mont-Louis	Sivoni Alexis	accepté	Delatoni Antoine	accepté	
Polquère	Saban (Thomas)	}	Bocha Gylis	}	
Candis	Roux Pierre		Fuiq (Joseph)		
Foupidous	Marrat Raymond		Ponquet Raymond		
Foutrabous	Praille Jean		Brunet Jean		
Forniquères	Sans Paul		Richeyrol (Joseph)		
La Cabanasse	Booge (Raymond)		Lot Paul		
La Hagonne	Coze César		Coruier Antoine		
Les Angles	Reuill Joseph		Buscail Tribou		
Matemale	Fondère J ^{re} P ^{re}		Claverie (Gilles)		
Elanier	Passo Pierre		Benczet Benjamin		
Pungalador	Mauguil (Jean-Claude)		Pascal (Jean)		
Réal	Lesque (Léon)		Segun Frédéric		
Saint	Bonavent (Jean-Antoine)		Palaguer Sanson		
S-Pierre	Poure Gabriel		Bagarie Pierre		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Canton de Olette</i>					
<i>Olette</i>	<i>Marguil J. P.</i>	<i>accepté</i>	<i>Ravi. Jacques</i>	<i>accepté</i>	
<i>Anguelbia</i>	<i>Surjouz Etienne</i>	}	<i>Motyville Mathias</i>	}	
<i>Canaveilles</i>	<i>Manalt Joseph</i>		<i>Ricardi Christophe</i>		
<i>Escaro</i>	<i>Bonet Louis</i>		<i>Protet Emmanuel</i>		
<i>Juzoh</i>	<i>Faulet Joseph</i>		<i>Faulet (Julien)</i>		
<i>Manalt</i>	<i>Ricard (Jean)</i>		<i>Cahet Joseph</i>		
<i>Nyer</i>	<i>Delcasso (Joseph)</i>		<i>Rager (Jacques)</i>		
<i>Orella</i>	<i>Chusi (Guillaume)</i>		<i>Protet J. J.</i>		
<i>En</i>	<i>Sangerma Paul</i>		<i>Sacouil Martin</i>		
<i>Raillet</i>	<i>Boumet Baptiste</i>		<i>Cambillan Joseph</i>		
<i>Sahore</i>	<i>Bejean Martin</i>		<i>Melchior Epiphane</i>		
<i>Sansa</i>	<i>Delcasso (Jean)</i>		<i>Blas Pierre</i>		
<i>Serdinya</i>	<i>Fruket Simon</i>		<i>Catala Andre</i>		
<i>Souanyas</i>	<i>Alam Francis</i>		<i>Nicolau Jacques</i>		
<i>Calau</i>	<i>Rous Pierre</i>	<i>Cromy Paul</i>			
<i>Chuis en Vall</i>	<i>Loren Paul</i>	<i>Passo Jean</i>			
<i>Canton de Saillagouse</i>					
<i>Saillagouse</i>	<i>Corlade J.</i>	<i>accepté</i>	<i>Olise J.</i>	<i>accepté</i>	
<i>Angouleme</i>	<i>Cot Michel</i>	}	<i>Carrie Mariano</i>	}	
<i>Bourgmadame</i>	<i>Cot Bonaventure</i>	}	<i>Marengue Guillaume</i>	}	
<i>Caldegas</i>	<i>Quiq Francis</i>	}	<i>Arro Francis</i>	}	
<i>Dorre</i>	<i>Buscail Jean</i>	}	<i>Arnaud Jean</i>	}	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Egale	Quiq (Père)	accepté	Pidal Joseph	accepté	
Emmentz	Quiq (Fils)	}	Barrie Etienne	}	
Esme	Rieherge Jacques		Giral Samuël		
Estavaro	Gros (Jacques)		Besombes Paul		
Eyne	Blanqui (Joseph Fourné)		Doumenq Jean		
Labour de Carol	Durand Thomas		Gareta Augustin		
Llo	Fabre Joseph		Reigol Samuël		
Nabruja	Passida (Jacques)		Petit (Jean)		
Ouello	Mir Pierre		Teranand Bonard		
Osseja	Fouquet Pierre		Fouquet Eglésis Jean		
Palau	Dendilare (Fils)		Forn Pierre		
Porta	Gareta Michel		Oluis (Jean Jean)		
Porte	Reibo Joseph		Pramol Etienne dit Moulin		
St. Léocadie	de Montella (Père)		Arri Pierre		
Barqassonne	Quiq Augustin		Fabre Thomas		
Ure	Lanas (Pierre)		Vergis Barthélemy		
Valcebolera	Fork (Fils)	Fork Jean			
Villeneuve du Escaldes	Soler (Fils)	Soler (Jean)			
<i>Canton de Lournia</i>					
Lournia		accepté	Sarda Victor	accepté	
Arbousob	Lafay (Jean)	"	Sala Vincent	"	
Campoussu	Poyet Martin	"	Rezilla Jean	"	
Fellans	Gandou Justin	"	Gandou (Fils)	"	
Le Vivier	Palmade Jean	"	Fouret Ferdinand	"	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Rezilla	Eriens (benoit)	accepté	Laurieu Antoin	accepté	
Prats	Rous (Edis)	}	Eriens (Jb)	}	
Rebouillet	Miron Romain		Commenges (Emmanuel)		
Barrerach	Eriens Jean-Jb		Caseneuve (Paul)		
Creillach	Eriens (Antoine) Jb		Fillole (Jaques)		
Grilla	Soulerie (Jb) Jb		Delouca (Jean)		
<i>Canton de Pinca</i>					
Vinea	Niquier Jean	accepté	Beauprand (Sebastien)	accepté	
Pailles-Pain	Solera Joseph	}	Aussil (Sebastien)	}	
Poul-d'Amont	Sola Michel		Blanc (Dominique)		
Poul-Kern-er	Roussin (Guen)		Rebardin (Claude)		
Carlabre	Clottes Jaques		Sageloh (Vincent)		
Estobro	Railler (Guen)		Ruiq (Jb)		
Espira	Railler Joseph		Miro Joseph		
Fines-Pret	Grande (Ange) Jb		Cais Joseph		
Eglorians	Garrigue Julien		Garrigue Jean-Laguere		
Ille	Rinet (Ange) Jb		La-fille (François)		
Joch	Delbos (François)		Jampy (Jb) Jb		
Marquisans	Dzem (Jb)		Brandou (Simon)		
Lume	Aussil Jaques		Mali (Antoine) Jb		
Rigarda	Garrigue (Jb)		Paulo Joseph		
Roder	Salata (Guen) Jb		Vixouze (François) Jb		
S-Michel-d-Hol	Leme (François)		Cabala (Jean)		
Velmanya	Solera (Carmin) Jb Michel		Terre (Simeon)		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.

Le présent tableau, dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture pour être communiqué à tout requérant.

A *Perpignan*, le *22 Janvier 1876.*
Saufaire

DÉPARTEMENT
 de *Pyrénées Orientales*



ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU *1^{er}* BUREAU DE VOTE.

per bureau

(N°s *1* à *136* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 23 janvier et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	Accizat Jouis		P. L.			
2	Mary François		P. L.			
3	Alduy Jean		P. L.			
4	Arago Emmanuel		P. L.			
5	Arpajou Jean		P. L.			
6	Ausseil Joseph		P. L.			
7	Bachis Pierre		P. L.			
8	Boune Gabriel		P. L.			
9	Baixis François		P. L.			
10	Baillette Abille		P. L.			
11	Barjan Jean Baptiste		P. L.			
12	Barnole Joseph		P. L.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
13	Baron-Castany Jean		h.l.			
14	Bariant Baptiste		h.l.			
15	Basso Pierre		h.l.			
16	Barrère Jacques		h.l.			
17	Basséda Jacques		h.l.			
18	Bataille Jean		h.l.			
19	Batté		h.l.			
20	Batté Justin		h.l.			
21	Béliou Henri		h.l.			
22	Bénet Casimir		h.l.			
23	Berdaguer Emmanuel		h.l.			
24	Berjoan Martin		h.l.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
25	Be's Laturain		P. B.			
26	Besombes Jules		P. B.			
27	Besse Michel		P. B.			
28	Billès Henri		P. B.			
29	Billès Jean		P. B.			
30	Blanquie Joseph		P. B.			
31	Bocamy Honoré		P. B.			
32	de Boixo Eugène		P. B.			
33	Bolix Eugène		P. B.			
34	Bonet Louis		P. B.			
35	Bournet Baptiste		P. B.			
36	Bouscat Jean		P. B.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
37	Boyer Martin		YB			
38	Brial-Taraby Joseph		YB			
39	Brutus-Gauzy Jean		YB			
40	Buscail Jean		P.L.			
41	Calbardine Joseph		P.L.			
42	Calcuine Joseph		YB			
43	Calvet Jean	Flamand Jean-pierre	P.L.			
44	Calvet Pierre		P.L.			
45	Camo Jean		P.L.			
46	Canals Dominique		P.L.			
47	Cantier Benjamin		P.L.			
48	Carbonneil Auguste		P.L.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
49	Carbonneil Jean		P. L.			
50	Carol Auguste		P. L.			
51	Cassuly Francis		P. L.			
52	Catlla Pierre		P. L.			
53	Cazes Michel		P. L.			
54	Chevanettes Louis		P. L.			
55	Clottes Gaspard Jacques		P. L.			
56	Colomer Jean		P. L.			
57	Fonquères Francis		P. L.			
58	Cortade Jean		P. L.			
59	Costa Jean		P. L.			
60	Coste André		P. L.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
61	Cot Joseph		P.C.			
62	Cot Bonaventura		P.C.			
63	Cruzet Jacques		P.C.			
64	Cutzach François		P.C.			
65	Dalbics Victor		P.C.			
66	Dalon Pierre		P.C.			
67	Deit Julien		P.C.			
68	Delcasso Jean		P.C.			
69	Delcasso Joseph		P.C.			
70	Delclos Philippe		P.C.			
71	Deloncle Joseph		P.C.			
72	Descossy Vincent		P.C.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
73	Deville André		P. L.			
74	Doutres Laurien		P. L.			
75	Duffaut François		P. L.			
76	Durand Bonaventur		P. L.			
77	Durand Jacques		P. L.			
78	Durand Gaspard		P. L.			
79	Durand Laurent		P. L.			
80	Duroy Joseph		P. L.			
81	Dupin Charles		P. L.			
82	Escanyé Fidèle		P. L.			
83	Escarguel Lazar		P. L.			
84	Espinet Antoine		P. L.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
85	Estève Balthazar		P. L.			
86	Fabre Etienne		P. L.			
87	Farines Achille		P. L.			
88	Farines Bobo		Y B			
89	Farines Joseph		P. L.			
90	Fillol Jean-François		P. L.			
91	Flamand Jacques		P. L.			
92	Depaclare François		Y B			
93	Forné Jean		P. L.			
94	Fort fib. François		P. L.			
95	Foxonet François		P. L.			
96	Fourcade Michel		P. L.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
97	Fruitet Pierre		P. L.			
98	Fruitet Simon		P. L.			
99	Galangan Joseph		P. L.			
100	Galangan Jean		P. L.			
101	Galiay Bonaventur		P. L.			
102	Gandon Justin		P. L.			
103	Garcerie Pierre		P. L.			
104	Garréta		P. L.			
105	Garréta Michel		P. L.			
106	Duran Thomas		J. R.			
107	Garrigue Julien		P. L.			
108	Garrigue Joseph		P. L.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
109	Gary Eugène		P. L.			
110	Gaspard Jean		P. L.			
111	Gateau Jean		P. L.			
112	Gendre Emmanuel		P. L.			
113	Giral César		P. L.			
114	Giral Joseph		P. L.			
115	Gouzy Antoine		P. L.			
116	Goze Comé		P. L.			
117	Graule Augustin		P. L.			
118	Grien Faure Antoine		P. L.			
119	Grien Benoît		P. L.			
120	Grien fils Jean		P. L.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
121	Gros (Jacques) Martial		P. L.			
122	Guillemas Joseph, fils		J. G.			
123	Guillo Bonaventur		P. L.			
124	Guiter Eduard		P. L.			
125	Hoin Armand		P. L.			
126	Homs Joseph		P. L.			
127	Hortala Barthélemy		P. L.			
128	Izern Joseph		P. L.			
129	Jaubert de Passa		J. G.			
130	Jaulent Joseph		P. L.			
131	Jaupart- Garines Pierre		P. L.			
132	Jonquères Joseph		P. L.			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *cent trente six* électeurs.

A *Perpignan*, le *27 janvier* 1876.

Le Préfet,

Sauvalère

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *cent trente six* émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

D^r Fourné

Les Scrutateurs,

H. Bouffé *Gendrey*

Simon *H. Piffier*

DÉPARTEMENT

de l'Yonne



ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 2^e BUREAU DE VOTE.

L. Bureau

(N^{os} 137 à 277 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 23 janvier et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
137	Fabre Etienne					
138	Fajard Joseph					
139	Fajont Jean					
140	Feytaud Pierre					
141	Fabour Henri	Sobraques Antoine				
142	Fanas Pierre					
143	Fense Etienne					
144	Fense françois					
145	Florens Paul					
146	Meade's Sataud Joseph	Suppléant				
147	Mannet Joseph					
148	Mare Joseph					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
149	Mauguier J ^m P ^{te}		<i>[Signature]</i>			
150	Maurot Raymond		<i>[Signature]</i>			
151	Maurte Emmanuel		<i>[Signature]</i>			
152	Massia's (de) Edouard		<i>[Signature]</i>			
153	Massia de François		<i>[Signature]</i>			
154	Massia Adrien		<i>[Signature]</i>			
155	Massot Justin		<i>[Signature]</i>			
156	Massot Paul		<i>[Signature]</i>			
157	Massot Sylvester		<i>[Signature]</i>			
158	Morlat Pierre		<i>[Signature]</i>			
159	Morin Etienne		<i>[Signature]</i>			
160	Morin Romain		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
161	Moro Pierre					
162	Morapuis Joseph					
163	Morieux Antoine					
164	Morlat Rocaz-Jean					
165	Morlier Maurice-François					
166	Morlinis Joseph					
167	Morlinis Sébastien-Désiré-Louis	Suppléant				
168	De Montella Bonaventura					
169	Morat Etienne					
170	Morer Sébastien					
171	Moroni François					
172	Moroni Jean					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
173	Nicolas Joseph		<i>[Signature]</i>			
174	Novill Vincent		<i>[Signature]</i>			
175	Pardille Bernard Jean		<i>[Signature]</i>			
176	Pallous Gustave		<i>[Signature]</i>			
177	Palmade Jean		<i>[Signature]</i>			
178	Pailles Pierre		<i>[Signature]</i>			
179	Pailles Joseph		<i>[Signature]</i>			
180	Panabiere Napoléon		<i>[Signature]</i>			
181	Pares Justin		<i>[Signature]</i>			
182	Pares Cabaner		<i>[Signature]</i>			
183	Pares François		<i>[Signature]</i>			
184	Fascal Jean	Suppléant	<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
185	Pascal Joseph		<i>[Signature]</i>			
186	Pastore Pierre fils		<i>[Signature]</i>			
187	Pastore Simone		<i>[Signature]</i>			
188	Pataun Comaunture		<i>[Signature]</i>			
189	Pelissier Pierre dit Montgat	Suppléant	<i>[Signature]</i>			
190	Pesque J ^{us}		<i>[Signature]</i>			
191	Peyre Jean		<i>[Signature]</i>			
192	Picheyre Jacques		<i>[Signature]</i>			
193	Pion Alexandre		<i>[Signature]</i>			
194	Pinet Auguste fils		<i>[Signature]</i>			
195	Planès J ^{us}		<i>[Signature]</i>			
196	Planès Jean C.		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
197	Fons Félix		<i>[Signature]</i>			
198	Fonsaille Jean Rieu		<i>[Signature]</i>			
199	Fouquet Pierre		<i>[Signature]</i>			
200	Fous Auguste		<i>[Signature]</i>			
201	Fuig Eugène		<i>[Signature]</i>			
202	Fuig Joseph		<i>[Signature]</i>			
203	Fuig Ferdinand		<i>[Signature]</i>			
204	Fuig François		<i>[Signature]</i>			
205	Fuig Hyacinthe		<i>[Signature]</i>			
206	Fujol Étienne		<i>[Signature]</i>			
207	Fujol Edouard		<i>[Signature]</i>			
208	Quinta Henri		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
209	Pannon Eugène		<i>[Signature]</i>			
210	Peste Joseph		<i>[Signature]</i>			
211	Pibere Francis		<i>[Signature]</i>			
212	Piba Joseph		<i>[Signature]</i>			
213	Picard Jean		<i>[Signature]</i>			
214	Pigole Maurice	suppléant	<i>[Signature]</i>			
215	Pivell Joseph		<i>[Signature]</i>			
216	Piviere Gabriel		<i>[Signature]</i>			
217	Pioche Charles		<i>[Signature]</i>			
218	Proger Antoine		<i>[Signature]</i>			
219	Proger Raymond		<i>[Signature]</i>			
220	Proust Joseph		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
221	Pomou François		<i>[Signature]</i>			
222	Poussignol Dominique		<i>[Signature]</i>			
223	Poukine André		<i>[Signature]</i>			
224	Pous Pierre		<i>[Signature]</i>			
225	Pouze J. B. fils		<i>[Signature]</i>			
226	Poustanty Gilles		<i>[Signature]</i>			
227	Pouget Victor		<i>[Signature]</i>			
228	Poulet Léon		<i>[Signature]</i>			
229	Poulet Albert		<i>[Signature]</i>			
230	Poulet Sylvain		<i>[Signature]</i>			
231	Poulet Pierre		<i>[Signature]</i>			
232	Poulet Paul		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
233	Sans Paul					
234	Santenack Armand					
235	Sarda Victor	Suppléant				
236	Saurin Joseph					
237	Serradell Albert					
238	Sivene Marie Alain					
239	Smari Antoine					
240	Sriack Ouzé François	Suppléant				
241	Srie Rich Jean					
242	Sola Martial					
243	Solera Cabanuel Michel					
244	Solera Joseph					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
245	Soulère J ^e fils		<i>[Signature]</i>			
246	Surjous Etienne Catelougue		<i>[Signature]</i>			
247	Terrien François		<i>[Signature]</i>			
248	Chuis Guillaume		<i>[Signature]</i>			
249	Trignier Joseph		<i>[Signature]</i>			
250	Lissouze Justin		<i>[Signature]</i>			
251	Lixouard de J ^e B ^e		<i>[Signature]</i>			
252	Corvelin M ^e Martin		<i>[Signature]</i>			
253	Courmet Pierre		<i>[Signature]</i>			
254	Crescas Nicolas		<i>[Signature]</i>			
255	Crie Jean		<i>[Signature]</i>			
256	Culler François		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
257	Vergier Comte de		<i>[Signature]</i>			
258	Vergier Léon		<i>[Signature]</i>			
259	Vidal Jean		<i>[Signature]</i>			
260	Vidal Isidore		<i>[Signature]</i>			
261	Vidal Michel		<i>[Signature]</i>			
262	Vigo J. B.		<i>[Signature]</i>			
263	Vilacèque André		<i>[Signature]</i>			
264	Vilaro Léon		<i>[Signature]</i>			
265	Villmore Sébastien		<i>[Signature]</i>			
266	Vijon Paul Tarayre		<i>[Signature]</i>			
267	Vine Carnagès Jean		<i>[Signature]</i>			
268	Vidalos François		<i>[Signature]</i>			inscrit à la liste générale sous le titre de divers

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
269	Pouss E. Ponce		<i>[Signature]</i>			Inscrit à la liste générale sous le titre Divers
270	Fondre J. B.		<i>[Signature]</i>			ig
271	Coste Comte		<i>[Signature]</i>			ig
272	Boderick (Jean Antoine)		<i>[Signature]</i>			ig
273	Bonavent Jean Antoine		<i>[Signature]</i>			ig
274	Puig Bonaventura		<i>[Signature]</i>			ig
275	Soler Francis		<i>[Signature]</i>			ig
276	Cortade Joseph		<i>[Signature]</i>			ig
277	Raspaud Marty Jean-Bapt.		<i>[Signature]</i>			ig

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *cent quarante un* électeurs.

A *Perpignan*, le *27 janvier* 1876.

Le Préfet,

Sauvage

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *Cent quarante un* émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

St. Lomax

Les Scrutateurs,

Bartholin
Bartholin
Bartholin
Bilès Jean

Arroyo

1111111111	1111111111	1111111111	11
1111111111	1111111111	1111111111	1111111111
1111111111	1111111111	1111111111	1111111111

50
79

Lefranc

1111111111	1111111111	1111111111	*
1111111111	1111111111	1111111111	1111111111
1111111111	1111111111	1111111111	1111111

76



Louran

1111111111	1111111111	1111111111	1111111111
1111111111	1111111111	1111111111	1111111111
1111111111	1111111111	1111	

64

Lafosse

1111111111	1111111111	1111111111	11111111
1111111111	1111111111	1111111111	1111111111
1111111111	1111111111	11	

62

M. M.

St. Hilaire 1

1

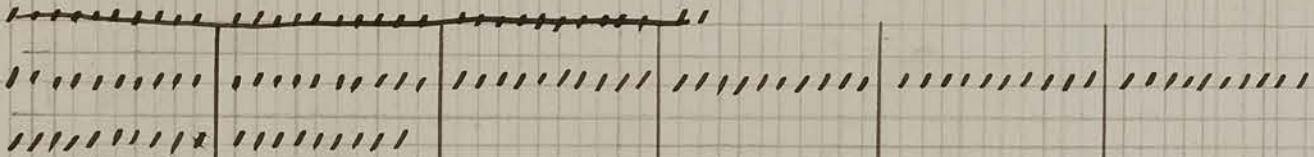
Dejeux 1

1

copy shop *E. Louis*
Billé Jean *Benjamin*
St. Hilaire

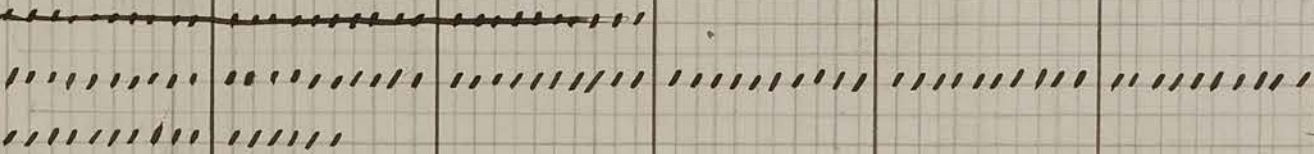
283

Arayo



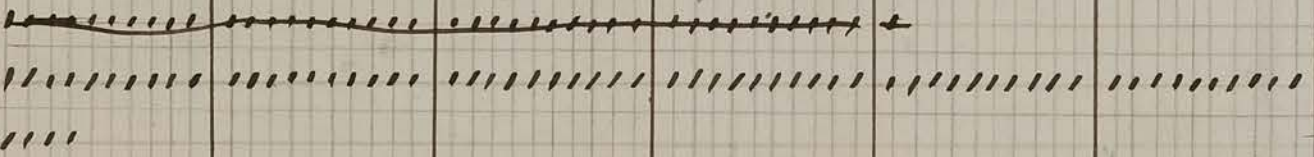
60
19
79

Lupane



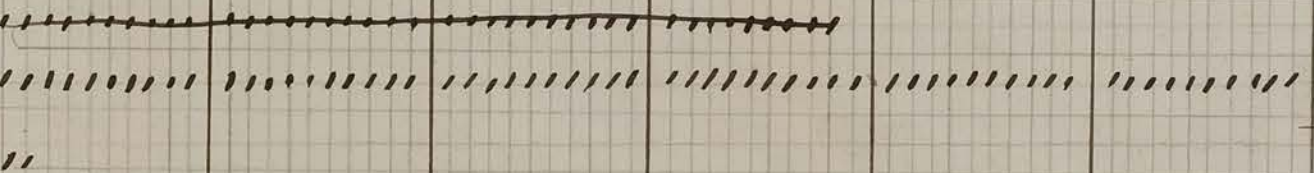
60
16
76

Durand



60
4
64

Lazern



60
2
62

J. Mann

Arayo 79

Lupane 76

Durand 64

Piller

Lazern 62

Pillman 1

Geten 1

283

Agustine

Aug. Popp

E. Lichten

Prof. Doering

Bill's year

Arago

Lefranc

Durand

Lakerme

Arago, 80

Lefranc, 79

Durand, 57

Lakerme, 56.

|||||

|||||

|||||

|||||

Arrêté la liste s. pointage du 8^{me} bureau avec les résultats suivants :

Arago, quatre-vingt — voix — Lefranc, ^{soixante-dix-neuf} quatre-vingt-neuf — Durand, cinquante-sept — Lakerme, cinquante-six.

Le Président du bureau Gene Ste
Dr Fourné

Les Secrétaires
H. Billon

Arago	Lefranc	Durand	Lazerme
emmanuel	Vincent	justin	charles

	X		X
10			
20			
30			
40			
50			
60			
70			
80			

Arago 80
 Lefranc 79
 Durand 67
 Lazerme 56

Voici la liste de pointage du premier bureau avec les résultats suivants :
 Arago, quatre vingt ~~deux~~ dix
 Lefranc, ^{soixante dix-neuf} ~~quatre-vingt-neuf~~ dix
 Durand, cinquante sept
 Lazerme cinquante six

Le président du Bureau
 J. Fournier

Les Secrétaires
 J. Durand
 C. Lazerme
 H. P. Lefranc

Bulletins

Emmanuel ARAGO.

I Justin Durand

New York letter -

his copy of local

91222

Dr. J. M. M. M.

Robert
Kane

Sister - Du College

Howard

Levin